

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0631 du 24/03/2021

Arrêté du 23 mars 2021

ARRETE PORTANT REINTEGRATION ET AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte réintégration et affectation d'un inspecteur principal des Finances publiques.

Date d'application : 17/05/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES



ARRÊTÉ

portant réintégration et affectation d'un inspecteur principal des Finances publiques

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2019 portant affectation en position normale d'activité avec délégation de gestion d'un inspecteur principal des Finances publiques ;

Vu la demande de l'intéressé ;

ARRÊTE :

Article premier :

L'inspecteur principal des Finances publiques dont le nom suit est affecté dans les conditions suivantes à compter du 17 mai 2021 :

N° DGFIP	PRÉNOM	NOM	ANCIENNE AFFECTATION	CSRH	NOUVELLE AFFECTATION	CSRH
823442	GABRIEL	MARTORANA	POSITION NORMALE D'ACTIVITÉ - DIRECTION DU BUDGET	SARH	SERVICES CENTRAUX - DGSSI	SARH

Article 2 :

L'intéressé dispose d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de la justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente.

Article 3 :

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 23 MARS 2021

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION /
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756